

**Département de la Corrèze
Commune de SAINT AUGUSTIN**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-035

Séance du 5 juin 2026

Date de convocation :

3 juin 2026

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Représentés : 1

Votants : 11

Exprimés : 11

Votes Pour : 11

Vote Contre : 0

Le 5 juin 2026 à 20H30, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mme Monédière Isabelle, Mr Broussolle Jean Pierre, Mme Géraudie Odile, Mme Sauge Maison Sylvie, Mr Guillemain Bruno, Mme Lebriez Léa, Mr Lameyre Mickael, Mme Martinie Caroline, Mr DE Azévédo Raphael

Absents : Mr Leclerc Denis représenté par Mr Auboiroux Marcel

Mme Sauge-Maison Sylvie a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FINANCEMENT DE L'ACHAT DU PETIT MATÉRIEL CONCERNANT LE TRACTEUR -CHARGEUR

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet suivant :

La commune souhaite acheter un chargeur pour mettre sur le tracteur.

L'achat de celui-ci a été réalisé à Maridat 19-63.

Le montant de l'opération est de 17 760€ TTC.

La commune souhaite solliciter une aide auprès du Département pour financer une partie de cette dépense.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté ci-après :

ESTIMATION DU MONTANT TOTAL DES DEPENSES : 17 760€ TTC

FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Dépenses		Recettes	
TTC	17760		
		Département	5000
		Finance propre	9800
		Commune HT	14800

- *AUTORISE Monsieur le maire à faire une demande de la subvention la plus élevée possible pour le financement de **l'achat du chargeur** auprès du Conseil Départemental,*

Vu pour copie conforme,

Le Maire,
Marcel AUBOIROUX

